Avis d'appel public à la concurrence

Départements de publication : **83**, 13, 6
Annonce No au BOAMP: 21-120336
Accord-cadre à commandes de travaux.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Cuers
Correspondant : M. le maire, place Général Magnan 83390 Cuers, tél. : 04-94-13-50-70, télécopieur : 04-94-13-57-67, *Courriel* : marches@cuers.fr.
Adresse internet du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr.
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : NON

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : Accord-cadre à commandes de travaux de signalisation horizontale et marquage routier pour la Ville de Cuers.

Type de marché de travaux : exécution.

CPV - Objet principal :

28813500-9	Marquage routier.
45233221-4	Travaux de marquage routier.

Lieu d'exécution :
Code NUTS : FRL05
L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :
Les travaux porteront sur :

- L'enlèvement des marquages par procédés mécanique, thermique ou chimique,
- La réalisation de marquage routier avec des produits tels que :
  - -Peinture à un ou plusieurs composants,
  - -Bandes préfabriquées
  - -Marquages structurés (bandes podotactiles …),
  - -Plots réfléchissants (de route ou de bordure)

Prestations divisées en lots : non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Durée du marché ou délai d'exécution :

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an.

L'accord-cadre est conclu à compter de sa notification au titulaire.

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans.

La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

Les délais d'exécution des travaux sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre mais ne pourront être supérieurs à 2 mois à compter de la notification du bon de commande.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Conditions de participation :
Critères de sélection des candidatures : situation juridique, capacité technique et financière, références professionnelles, Habilitation. Voir sur ce point les pièces de la consultation.
Visite sur site : non.
Marché réservé : non

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut-être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : oui

Critères d'attribution :

Le marché sera attribué sur la base des critères ci-dessous énoncés, classés en fonction de la pondération respective qui leur a été attribuée

Critères	Pondération
1-Valeur technique *Appréciée sur la base de la trame de réponse remise par le candidat à l'appui de son offre au regard du critère suivant : Organisation dans le cadre du chantier type donc le détail figure au sein du DQE.* *Le candidat détaillera les moyens humains et matériels, le mode opératoire, les installations, le phasage, la planification ainsi que les démarches préalables et mesures de sécurité mis en œuvre pour ce chantier type.*	10 points
2-Prix des prestations	8 points
- 2.1 Du montant du BPU valant DENC	4 points
- 2.1 Du montant du Détail Quantitatif Estimatif du chantier type	3 points
- 2.2 Du montant d'un Détail Quantitatif Estimatif d'un chantier type masqué : 1 chantier type sera reconstitué avec les prix indiqués par le candidat dans son Bordereau des Prix Unitaires **Les candidats devront fournir les documents sous la forme de deux fichiers : Un fichier de type EXCEL et un fichier de type PDF (ou équivalent).**	1 points

3- Performances en matière de protection de l'environnement Apprécié *sur la base de la trame de réponse remise par le candidat à l'appui de son offre au regard du critère suivant : Organisation du candidat permettant de démontrer l'intégration d'un objectif environnemental dans le cadre du chantier type donc le détail figure au DQE et transposable dans le cadre de l'exécution globale du marché.*	2 points

Type de procédure : la procédure adaptée, définie à l'article L. 2123-1 du code de la commande publique

Date limite de réception des offres : 01/10/2021 à 12h00.
Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Autres renseignements :
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : 2021-19.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :
Les modalités de remise des candidatures et des offres dématérialisées sont précisées dans le règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/09/2021

Mots descripteurs : Marquages routiers ; signalisation horizontale ;